



N° 220-2013/APS/DEFE/SDE

Date du : 04/02/2013

Rapport
à
l'assemblée de la province Sud

OBJET : adhésion de la province Sud au groupement d'intérêt économique Atout France

PJ : un projet de délibération

Le groupement d'intérêt économique Atout France est l'opérateur unique de l'Etat français en matière de tourisme. Cette agence a pour objectif d'assurer le développement de ce secteur d'activité. Ces trois principales missions sont :

- ✓ Promouvoir et développer la marque « France » à l'international ;
- ✓ Adapter l'offre française à la demande touristique nationale et internationale ;
- ✓ Accompagner les différents partenaires, publics ou privés, en vue d'accroître leur compétitivité économique.

Le groupement d'intérêt économique Atout France a été sollicité pour conseiller techniquement la province Sud sur les deux thématiques suivantes programmées dans les actions du plan CAP Sud 21 :

- la structuration, le positionnement et la promotion de la destination auprès de la clientèle locale ;
- le classement des hébergements touristiques en province Sud.

Deux experts d'Atout France seront donc présents sur le territoire du 14 au 27 février 2013 :

- Philippe Roux (expert en classement des hébergements)
- et Franck Artiges (expert en marketing et communication).

Vous trouverez ci-joint les plannings de chacune de leur mission.

Afin que le GIE puisse apporter son assistance technique à la province Sud, il faut que celle-ci adhère au groupement.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.